

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

DIXIÈME ANNÉE N°1190 DU 5 FÉVRIER 2015

1801/2015 : 214^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE



SUIVEZ NOUS SUR



59 MORTS

SUR NOS ROUTES

EN 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 13

SANTÉ page 15

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 17

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 20

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 22

Nombre de pages :25

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

2 LA NATION N°1190 / JEUDI 5 FÉVRIER 2015

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN GUADELOUPE

Après une communication en conseil des ministres, Manuel Valls et Ségolène Royal ont présenté ce 4 février aux membres du Conseil national de la transition écologique (CNTE) la "feuille de route" visant à mettre en pratique les engagements du gouvernement esquissés lors de la troisième conférence environnementale organisée en novembre dernier. Le volet transports prévoit notamment des "certificats verts" qui donneront des avantages aux véhicules les plus propres. Parmi les mesures présentées ce 4 février devant le Conseil national de la transition écologique (CNTE), qui rassemble organisations syndicales et patronales, élus et associations, une vingtaine portent sur la mobilisation nationale en matière de transition énergétique, à l'approche de la conférence Paris Climat 2015 (COP21) qui se tiendra en décembre. Le gouvernement s'engage ainsi à publier une stratégie bas-carbone d'ici la mi-octobre prochaine, et trois premiers budgets carbone couvrant des périodes allant jusqu'en 2028. L'ensemble sera soumis à l'avis du CNTE. La loi de transition énergétique apportant son lot d'évolutions dans la mise en œuvre des plans climat air énergie, un cycle de formation des élus locaux et régionaux est prévu. Un plan comportant des objectifs, critères d'achats et cahiers des charges visant à rendre l'administration plus exemplaire d'un point de vue environnemental, s'imposant donc à tous les ministères et leurs services, s'apprête à être dévoilé. D'ici fin 2015, le plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc) sera réévalué, avec une attention particulière portée sur les territoires d'outre-mer et des enjeux tels que la lutte contre les îlots de chaleur urbains mais aussi la résilience des territoires et des activités. Sur le volet transports, Ségolène Royal a annoncé la mise en place avant l'été de "certificats verts" ou "qualité de l'air" s'appuyant sur une identification, un classement des véhicules en fonction de leurs

niveaux d'émissions de polluants a été élaboré . Autres mesures concernant les transports et la mobilité : il est acté que pour faciliter l'élaboration des plans de mobilité rurales, inscrits dans le projet de loi sur la transition énergétique, un guide méthodologique et une revue des pratiques de services de mobilité adaptés aux faibles densités de demande sont en préparation. Il est aussi prévu un allègement des plans de déplacements urbains, avec un calibrage "adapté aux agglomérations de moins de 100.000 habitants". Des mesures ont aussi été prises pour développer le covoiturage : campagne de communication nationale pointant les méfaits de l'"autosolisme", élaboration d'un plan de développement des aires de covoiturage, référentiel de bonnes pratiques, etc. L'information des usagers bénéficie également d'une mesure dédiée, régions et transporteurs étant dans la boucle en vue de fournir avant fin 2016 des "plates-formes digitales de la mobilité" incluant un système ouvert permettant le calcul d'itinéraires multimodaux sur l'ensemble du territoire et en incluant covoiturage et vélo. Les pôles de transport, eux aussi décrétés multimodaux, sont également en ligne de mire : leur conception, leurs fonctionnalités, leur lien avec des tiers-lieux de travail, sont des champs à étudier. Pour favoriser l'électromobilité, l'Etat s'engage par ailleurs à instruire "en moins de trois mois" les dossiers de porteurs de projet de déploiement de bornes de recharge, "en association étroite avec les collectivités concernées". Le "livre vert" et guide de référence des collectivités en la matière, va être actualisé et enrichi. La feuille de route comporte aussi cinq mesures portant sur le fret, ferroviaire notamment. Les dispositifs de soutien au secteur vont être réétudiés. Et son réseau de lignes capillaires fait l'objet d'un effort de sauvegarde de ces "maillons faibles", nécessitant de "petits travaux", effort impliquant acteurs locaux et régions, ainsi que 30 millions d'euros de financement via l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (Afitf) pour les rénover. Pour permettre de transporter des poids lourds sur des rails dédiés, les autoroutes ferroviaires ont prouvé leur efficacité, du moins font-elles consensus, malgré les importants fonds publics qu'elles nécessitent, et les débats dans les collectivités traversées : à celles qui franchissent déjà les Alpes ou relient Perpignan au Luxembourg, s'ajouteront dès 2016 deux liaisons, Lille-Tarnos (dans les Landes, autoroute ferroviaire atlantique) et Calais-Le Boulou (Pyrénées-Orientales). Manuel Valls

a aussi annoncé qu'une conférence nationale sur la logistique sera organisée au cours du premier semestre de cette année, avec à l'ordre du jour des débats l'efficacité des plates-formes de transport combiné actuelles et futures. D'autres priorités sous-tendant les mesures avancées sont connues : améliorations des dessertes des ports, compétitivité du fret fluvial, cadrage national qu'il est prévu d'établir sur la logistique urbaine et la livraison du dernier kilomètre, etc. Enfin, sur le troisième et dernier volet santé-environnement, le moins copieux en ce qui concerne le champ d'action des collectivités, plusieurs mesures visent à enrichir les plans régionaux existants, notamment en lançant un guide recensant les pratiques alternatives au brûlage de déchets verts à l'air libre, problématique éminemment locale. La promotion d'un outil numérique d'autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur mis à disposition via internet a été annoncée. Autre mesure intéressante les élus investis dans la gestion des parcs naturels régionaux, la possibilité pour ces derniers d'explorer plus en profondeur l'usage restreint sur leur territoire de produits phytopharmaceutiques. "Une étude sur l'impact des pesticides à l'échelle du pays va être lancée", a aussi annoncé Manuel Valls.

LE MICROCRÉDIT ET LES POUVOIRS PUBLICS

Le microcrédit professionnel est un moyen efficace d'insertion professionnelle. Mais son modèle est fragile et dépend en grande partie de la bonne volonté des pouvoirs publics, dont les collectivités qui ont tendance à réduire la voilure. Que ce soit en France, en Europe ou dans le monde, le chômage continue d'augmenter. 202 millions de personnes sont sans emploi au niveau mondial : c'est le niveau le plus élevé jamais atteint. Et la tendance ne devrait pas s'inverser avec 2019 ! C'est ce qu'a déclaré Peter Potschen, directeur du département Entreprises du Bureau international du travail (BIT), mardi 3 février, à l'occasion d'un colloque européen organisé avec la Caisse des Dépôts et la direction générale de la cohésion sociale, à Bercy, sur l'impact du microcrédit professionnel sur l'emploi. Un impact jugé de plus en plus convaincant alors que les politiques de l'emploi patinent. Avec trente ans de recul, la France est le pays d'Europe qui a la plus longue expérience dans ce domaine. 46.000 microcrédits professionnels (des prêts de moins de 25.000 euros qui permettent

à des personnes n'ayant pas accès aux circuits bancaires classiques de monter leur activité) y sont accordés chaque année, selon un rapport du BIT présenté pour l'occasion, intitulé "Le microcrédit en France et en Europe en 2030 : la création d'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat". Ce rapport s'appuie notamment sur une enquête réalisée par CSA fin 2013 auprès de 4.204 emprunteurs qui ont bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise. Les résultats sur l'insertion professionnelle des porteurs de projets sont sans détours : 77% des entreprises créées grâce au microcrédit sont pérennes trois ans après, contre 66% pour l'ensemble des entreprises. 91% des emprunteurs sont "insérés professionnellement" trois ans après. Et, surtout, 89% des chômeurs qui ont créé ou repris une activité grâce au microcrédit sont désormais "insérés sur le marché du travail" ! Quand on sait que les deux tiers des emprunteurs sont des chômeurs, le microcrédit apparaît bel et bien comme un moyen de lutter contre le chômage. D'autant qu'une fois pérennisées, ces entreprises ont créé en moyenne 2,6 emplois. Ces performances s'expliquent par l'accompagnement dont bénéficient les porteurs de projets grâce aux réseaux spécialisés tels que l'Adie, Réseau Entreprendre, France Active, les boutiques de gestion (BGE) ou Initiative France. 84% des porteurs de projets jugent positif l'accompagnement et neuf sur dix sont "très satisfaits" de leur expérience. "Il y a quelques années, on aurait pointé les risques d'auto-exploitation des intéressés, de surendettement". Aujourd'hui, c'est "la qualité de l'emploi" qui prévaut, a fait valoir Bernd Balkenhol, professeur à l'université de Genève et co-auteur du rapport BIT. 72% des salariés des entreprises pérennisées sont des CDI. Seulement, le microcrédit n'est pas forcément "créateur de richesse". Les trois quarts des entrepreneurs n'arrivent pas à épargner et 60% jugent leurs revenus insuffisants. Autre bémol : la protection sociale. 19% des micro-entrepreneurs déclarent avoir une couverture santé de moins bonne qualité et 2% n'en n'ont aucune. "Il semble que la question de la protection sociale des micro-entrepreneurs, en lien avec celle de la flexisécurité, reste une question pour laquelle des réponses concrètes doivent être apportées rapidement", estime le BIT. Surtout si un changement d'échelle était envisagé. Car d'après l'inspection générale des finances, 190.000 demandes de prêts ne sont pas satisfaites chaque année. Autrement dit, l'offre de prêts ne répond pas à la demande. "Ce chiffre est à considérer avec

prudence", mais il donne "une idée du potentiel de développement de cet outil", juge le BIT. "Comment tous ensemble passer de 40.000 prêts à 60.000 ou 80.000 dans les années qui viennent", a interrogé Christian Sautter, le président de France active. Pas simple, alors que le BIT souligne "l'incapacité des organisations françaises de microfinance à atteindre l'équilibre financier". Le financement est ce qui taraude les réseaux d'accompagnement. Et les scénarios envisagés par le BIT à horizon 2030 ne sont pas pour les rassurer. Dans l'un d'eux, les réseaux pourraient être amenés à disparaître et être absorbés par les banques. Mais ils pourraient aussi se professionnaliser et redéfinir leurs partenariats avec les pouvoirs publics dont les subventions seraient être calculées en fonction du "retour social sur investissement"... Enfin, le troisième scénario verrait une autonomisation du secteur de la microfinance avec l'arrivée des géants comme Google et Facebook qui utiliseraient les nouvelles technologies de manière plus efficace que les réseaux bancaires et capteraient une part croissance de la clientèle... A cet égard, "les organisations de microfinance pourraient disparaître ou, à l'inverse, devenir des acteurs clefs du secteur bancaire", selon le rapport. Pour Jean-Marc Maury, directeur du département développement économique et ESS de la Caisse des Dépôts (qui gère le fonds de cohésion sociale), l'argent dépensé pour les prêts "n'est pas le vrai sujet". "Le vrai sujet c'est l'accompagnement et son coût" qui représente 12% d'un microcrédit. Une généralisation du modèle actuel conduirait à "un mur financier". "Nous sommes à la limite de la rupture. Nous sommes en train de manquer des occasions de développement économique et de cohésion sociale", a lancé Catherine Barbaroux, la présidente de l'Adie. L'association, comme toutes ses consœurs, recourt fortement au bénévolat. Les taux qu'elle pratique (7%) lui permettent de dégager un peu d'autofinancement mais elle a besoin des subventions de l'Etat et des collectivités. Or pour la collectivité, ce retour social sur investissement est net. "Un emploi créé coûte 3.000 euros et est plus économe que d'autres prises en charge", a ainsi souligné la directrice de cabinet de Carole Delga, Isabelle Amaglio-Terisse. Et selon les organisateurs du colloque, le bénéfice moyen pour les finances publiques est estimé à 2.500 euros par microcrédit sur trois ans, compte tenu des économies réalisées sur les dépenses sociales. Le microcrédit s'avère "plus efficace" que les emplois aidés, estime Catherine Barbaroux. "On ne

demande pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Mais il est dommage que Paul ne soit pas plus chaudement vêtu", a-t-elle développé. Or la tendance est plutôt à la mode estivale. Louis Schweitzer, président d'Initiative France, a alerté sur le risque de retrait des collectivités. "Nos financeurs principaux sont pour plus de la moitié les collectivités territoriales qui ne deviennent pas de plus en plus riches. La rationalisation fait qu'elles risquent de se désengager de gré ou de force", a-t-il averti. Le Réseau Entreprendre, qui fonctionne différemment de l'Adie et d'Initiative France et assure 90% de ses moyens avec les cotisations des entreprises "accompagnatrices", reconnaît également qu'il "manque un peu d'argent public". Un message qu'on semble prêt à entendre au ministère du Travail. Emmanuelle Wargon, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) a proposé de travailler avec les réseaux pour que, dans un délai de "trois mois", la liste des formations éligibles au nouveau compte personnel de formation (CPF) puisse intégrer la formation à la création d'entreprise. Elle a également proposé "un travail collectif" pour déboucher sur une "feuille de route modeste" autour de "l'accompagnement avant, l'accès à la formation et le développement après". Et pour "utiliser au mieux les financements existants". Jean-Marc Maury a pour sa part réclamé "une plus grande coordination entre les acteurs", épinglant au passage les 654 dispositifs d'aides à la création d'entreprise. A ce titre, Christian Sautter a placé "une grande confiance dans les régions qui vont prendre des responsabilités nouvelles" avec le projet de loi Notre en cours d'examen. Dans ce concert de louanges, Georges Gloukoviezzoff, docteur en économie, UCD Geary Institute (Irlande) et co-auteur du rapport du BIT, tient à rappeler que "même si tout le monde a potentiellement les capacités pour devenir créateur d'entreprise, l'entrepreneuriat ne peut pas être envisagé comme une solution universelle". "Le microcrédit est vu comme une solution tellement efficace qu'on lui prête parfois des rôles qu'il n'est pas de taille à tenir", conclut-il.

ASSOUPPLISSEMENT DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES

Pour accélérer le versement des fonds européens dédiés à l'accompagnement des jeunes chômeurs, la Commission propose de

débloquer rapidement un milliard d'euros. Comme nous l'annoncions la Commission européenne a enfin accepté, le 4 février, d'appuyer sur l'accélérateur pour endiguer les dysfonctionnements du programme européen pour l'emploi des jeunes. Les avances versées au début de la mise en place des différentes actions pourront atteindre 30%, soit 1 milliard d'euros sur les 3,2 milliards disponibles. "On a attendu trop longtemps, on a perdu trop de temps", reconnaît Marianne Thyssen, commissaire européenne à l'Emploi. Validé le 22 avril 2013 par les ministres du Travail européens, le plan n'a pas débouché sur une utilisation massive des crédits de l'UE. Et pour cause, les versements ont été obérés par les règles européennes, qui limitent le décaissement à 1% du budget total (soit 32 millions sur les 3,2 milliards disponibles). Le reste de l'enveloppe étant allouée au cas par cas, afin de rembourser les structures et bénéficiaires concernés une fois les actions menées. Une procédure classique, mais mal calibrée pour ce programme que les chefs d'Etat ont réclamé dans l'urgence. Au sommet européen de juin 2014, Angela Merkel s'était emportée : "Pas un euro n'a été dépensé. Il ne s'agit pas de pointer quiconque du doigt, mais personne ne comprend ce qui se passe." A l'époque, la France venait tout juste de recevoir une maigre enveloppe de 5 millions d'euros. L'Hexagone était alors le seul Etat à avoir bénéficié d'une avance. La proposition de Bruxelles doit encore faire du chemin avant de pouvoir se traduire sur le terrain. Elle nécessite que la Commission européenne dispose d'un niveau de crédits suffisant, ce qui n'a pas été le cas ces dernières années, à cause des coups de rabot appliqués chaque année par les Etats au budget de l'UE. Sa mise en œuvre nécessite également d'amender le règlement sur le Fonds social européen. La procédure "peut prendre plusieurs mois", prévient un responsable bruxellois.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GUADELOUPE

LA COMMISSION EUROPÉENNE PLUS CONFIANTE SUR L'ÉCONOMIE

Les perspectives économiques de la zone euro sont un peu meilleures qu'il y a trois mois grâce à la chute des cours du pétrole, à la baisse de l'euro et au nouvel assouplissement de la politique

monétaire de la Banque centrale européenne, a dit jeudi la Commission européenne. Dans ses prévisions économiques d'hiver, l'exécutif communautaire a relevé sa prévision de croissance pour la zone euro à 1,3% pour cette année et 1,9% pour 2016 contre 1,1% et 1,7% respectivement début novembre. La croissance de la zone euro a été de 0,8% l'année dernière, a précisé la Commission. "Les perspectives économiques de l'Europe sont un peu meilleures aujourd'hui que lorsque nous avons présenté nos précédentes prévisions", a déclaré Pierre Moscovici, le Commissaire européen aux Affaires économiques et financières. La croissance bénéficiera aussi d'une reprise de l'investissement, dont la Commission s'attend à ce qu'il augmente de 2% en 2015 puis de 4,4% en 2016 sous l'effet d'une politique monétaire encore plus accommodante et du plan d'investissement de 315 milliards d'euros initié par l'Union européenne. L'an dernier, l'investissement dans la région n'a progressé que de 0,9% par rapport à l'année précédente. "La chute des cours du pétrole et un euro plus faible sont un coup de pouce bienvenu pour l'économie de l'Union européenne. Dans le même temps, le plan d'investissement pour l'Europe et les récentes décisions importantes de la BCE contribueront à créer un environnement plus favorable pour les réformes et des politiques budgétaires judicieuses", a ajouté Pierre Moscovici. Les cours du pétrole ont été divisés par deux depuis la mi-2014 tandis que l'euro a baissé de 18% contre le dollar et que la BCE a annoncé le mois dernier un vaste programme de rachat d'actifs destiné à prévenir les risques de déflation. La banque centrale prévoit d'injecter plus de 1.000 milliards d'euros de liquidités sur une période d'un an et demi afin de ramener l'inflation à un niveau proche de 2% l'an, conformément à son mandat. Confirmant l'ampleur de la tâche de la BCE, la Commission européenne a précisé s'attendre désormais à ce que les prix à la consommation reculent de 0,1% cette année après une hausse de 0,4% seulement en 2014. L'inflation devrait toutefois remonter à 1,3% en moyenne sur l'année 2016, selon elle. Le taux de chômage au sein de la zone euro devrait légèrement baisser cette année à 11,2% après 11,6% en 2014 et l'accélération de la croissance se traduira par une nouvelle amélioration en 2016 avec un taux ramené à 10,6%.

LA FRANCE APPELÉE À FAIRE PLUS D'EFFORTS

"Les conditions économiques favorables sont en place pour une croissance et des créations d'emploi soutenues. Après les choix de politique difficiles qu'ont dû faire les gouvernements du fait de la crise, les effets des réformes commencent à apparaître", a déclaré Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission en charge de l'euro. "Nous devons accélérer le rythme des réformes pour renforcer la reprise et faire en sorte qu'elle se traduise en espèces sonnantes et trébuchantes dans la poche des gens", a-t-il ajouté. L'exécutif européen a en particulier accru la pression sur la France pour qu'elle accentue dès cette année ses efforts de consolidation budgétaire. En dépit du relèvement de ses prévisions de croissance pour l'économie française à 1,0% cette année et 1,8% en 2016, la Commission européenne s'attend à un déficit public de 4,1% du produit intérieur brut (PIB) pour chacune de ces deux années à politique budgétaire inchangée, après 4,3% en 2014. Paris doit donc accentuer dès cette année ses efforts de réduction du déficit structurel pour respecter les exigences minimales des règles en vigueur au sein de l'UE, a dit Pierre Moscovici, qui était il y a quelques mois encore le ministre français de l'Economie et des Finances. Ces règles imposent une réduction du déficit structurel (hors impact sur le cycle économique et éléments exceptionnels) d'au moins 0,5 points de PIB par an jusqu'au retour à l'équilibre. Or selon les prévisions de la Commission, le déficit structurel de la France ne sera réduit que de 0,3 point cette année. Pierre Moscovici a expliqué que la Commission étudiait les projets de réformes structurelles présentés par Paris et qu'elle publierait ses conclusions le 27 février. En 2013, la France avait obtenu de ses partenaires européens un délai supplémentaire de deux ans pour ramener son déficit public sous le seuil de 3% du PIB. Invoquant une croissance et une inflation trop faibles, Paris a unilatéralement renoncé l'année dernière à atteindre cet objectif, s'exposant à des sanctions de l'UE

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES, TECHNOLOGIE

59 PERSONNES SONT MORTES SUR NOS ROUTES EN 2014

Ce sont finalement 59 personnes qui ont perdu la vie sur les routes en 2014. Les autorités viennent d'apprendre les décès de deux

hommes de 25 et 44 ans. Aussi, avec 59 tués sur les routes, le bilan est quasi identique à celui de 2013, où 60 personnes avaient perdu la vie. Parmi les victimes : 10 motocyclistes, 21 en automobilistes, 14 cyclomotoristes, 13 piétons et un pilote de quad. En ce qui concerne l'année 2015, les autorités déplorent déjà 5 décès sur les routes. C'est deux de moins que l'an dernier à la même période.

BNP PARIBAS FAIT DES PROFITS EN 2014

BNP Paribas a réussi à dégager un bénéfice net en 2014, à hauteur de 157 millions d'euros, en dépit de la lourde amende infligée par les Etats-Unis à la banque française durant l'été. Le groupe avait dû verser 6,6 milliards d'euros aux autorités bancaires américaine pour ne pas avoir respecté des embargos économiques américains.

Résultats supérieurs au consensus

Les analystes avaient anticipé que BNP Paribas allait achever 2014 sur un bénéfice mais ils s'attendaient à ce qu'il soit trois fois inférieur (50 millions d'euros), selon le consensus de FactSet. Pour parvenir à ce résultat, le groupe bancaire s'est appuyé sur le dynamisme de ses métiers. Au total, son produit net bancaire (PNB, équivalent du chiffre d'affaires) a augmenté de 2% pour s'établir à 39,2 milliards d'euros, lui aussi au-dessus du consensus (38,8 milliards). BNP Paribas conserve par ailleurs un haut niveau de solvabilité: son ratio de fonds propres "dur" (apports des actionnaires et bénéfices mis en réserve rapportés aux crédits consentis) atteignait 10,3% fin décembre, stable par rapport à la fin 2013. "Le groupe réalise une bonne performance avec un résultat net de 7 milliards d'euros hors éléments exceptionnels. (...) Les revenus progressent dans tous les pôles opérationnels, la bonne dynamique commerciale témoignant de la confiance des clients institutionnels, entreprises et particuliers", s'est félicité le directeur général Jean-Laurent Bonnafé, cité dans le communiqué.

Un résultat net à nouveau amputé en 2016

Le groupe anticipe cependant un résultat net amputé de 500 millions d'euros pour l'année prochaine, dû aux nouvelles taxes et

réglementations imposées au secteur bancaire. Elles auront un impact négatif de 0,70% sur le retour sur fonds propres, précise le communiqué.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LES PAYS ÉMERGENTS DANS LA TOURMENTE

Mais que se passe-t-il chez les émergents ? Plus faible croissance pour la Chine depuis 24 ans, Brésil en récession, Russie au bord du gouffre. Pourquoi une telle hécatombe ?

Les éléments d'explication

D'abord, l'effondrement rapide du prix du pétrole et dans son sillage de nombreuses matières premières : -42% depuis la mi-juin 2014. Pour les pays producteurs c'est une catastrophe : les ressources extérieures se tarissent et la balance commerciale plonge. C'est bien ce qu'illustre parfaitement le Brésil : le solde, positif depuis 2000, est retombé dans le rouge l'an dernier. Pire, le niveau du déficit courant est au niveau préoccupant de près de -4% du PIB. Le miracle brésilien des années 2000, c'est d'abord le super cycle des matières premières qui a propulsé les cours des commodités à des pics historiques, assuré des rentrées massives de devises et stimulé la croissance... Et contre toute attente, on a assisté au Brésil à une « reprimarisation » de l'économie et, en particulier, de son commerce extérieur. En creux, cela signifie sa « désindustrialisation relative ».

La Russie, c'est le Brésil en pire car totalement accroché au cours des hydrocarbures. Il suffit pour s'en rendre compte de superposer croissance et prix du baril : la liaison, évidente, est très forte et reflète le miracle des années Poutine avec un cours du brut passé

de 25\$ en début de mandat à plus de 90 à la fin de son 2ème mandat. Pour aller à l'essentiel, l'économie russe a valorisé ses ressources naturelles au détriment de son industrie manufacturière. Et, la rente, au lieu d'être réinvestie en interne pour moderniser le pays, a été rentabilisée hors du territoire via des compagnies off-shore. Autrement dit, les symptômes de la maladie hollandaise sont manifestes. Le Venezuela rentre totalement dans ce cadre d'analyse.

La politique de la Fed fragilise les émergents

Une chose est sûre, la Fed semble bien décidée à sortir de sa stratégie de « quantitative easing ». A la clé, c'est potentiellement une montagne de transferts de capitaux des émergents vers les Etats-Unis. L'impact on le connaît déjà : le 22 mai 2013, Ben Bernanke fait une déclaration au Congrès sur la normalisation à venir de la politique monétaire américaine. Les capitaux reprennent le chemin de l'économie US entraînant dans leur sillage une correction très brutale des devises émergentes à l'été 2013 : le real brésilien cède 18%, la roupie indienne près de 21%. Et la liste est longue des monnaies qui plongent : le rand sud-africain, la lire turque, la roupie indonésienne. Conséquences : la dépréciation de change fait grimper les prix des importations, entraîne des pertes de pouvoir d'achat, contraint les banques centrales à remonter leur taux pour lutter contre la dépréciation de leur devise et contre l'inflation importée.

L'activité se réduit

La 3ème explication est plus structurelle : c'est la difficulté de passer d'un modèle de croissance tirée par les exportations de matières premières ou de produits standardisés à une croissance tirée par la demande intérieure, et la montée en gamme de la production.

Décidément, rien ne va plus chez les émergents et 2015 s'annonce bien comme une année semée d'embûches...

HAÏTI : LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE RECADRE LE DÉBAT ÉCONOMIQUE

Contrairement aux déclarations du Ministre de l'Économie et des Finances, Wilson Laleau appelant à l'état d'urgence économique, le gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), Charles Castel se veut rassurant en indiquant que la Banque centrale ne va pas ralentir le taux de croissance cette année. Évoquant la loi sur le fonctionnement de la BRH, le gouverneur informe que l'article 45 autorise un déficit qui ne représente que 20% de la projection des recettes de l'année précédente. Quant à la dévaluation de la gourde, le numéro un de la Banque centrale indique que cette dépréciation de la monnaie résulte de l'absence de production locale. Alors que nous nous adonnons à l'importation, déplore M. Castel. Toutefois, le gouverneur de la BRH se veut rassurant en informant qu'il se met au volant et veille à la stabilité économique. Soulignant qu'il est plus préoccupé pour la croissance cette année.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

SANTÉ

DÉPISTER LE SIDA EN 15 MINUTES AVEC UN SMARTPHONE

En 15 minutes seulement, avec un smartphone et un accessoire, syphilis et VIH peuvent être dépistés. Un appareil développé aux Etats-Unis s'avère aussi précis qu'un test en laboratoire. Un système simple et peu coûteux pourrait permettre d'étendre le dépistage des IST. Des chercheurs américains ont mis au point un appareil bon marché qui permet de détecter trois types d'infection. Les résultats d'un essai mené au Rwanda sont parus dans Science Translational Medicine. Dépistage en 15 minutes L'appareil mis au point à l'université de Columbia (New York, Etats-Unis) fonctionne

comme un accessoire pour smartphone. Il se fixe à la prise écouteurs du téléphone. Cette connexion transmet l'énergie nécessaire à l'analyse sanguine et les informations. Pour le reste, le dispositif fonctionne comme lors d'une analyse en laboratoire : un échantillon de sang prélevé au bout du doigt est déposé. Un dosage des anticorps est réalisé pour le VIH et le tréponème pâle pour la syphilis. En seulement 15 minutes, les résultats sont disponibles. « En associant les microfluides aux avancées récentes dans l'électronique commerciale, on peut développer certains outils de diagnostic accessibles à n'importe quelle population disposant d'un accès à un smartphone », s'enthousiasme Samuel Sia, qui a conduit les recherches. Et ce dosage présente la même qualité que ceux réalisés en laboratoire. L'appareil tient dans une main. Mais son principal argument, c'est son prix : seulement 34 dollars (environ 30 euros). L'équipement traditionnel, lui, coûte 18 000 dollars (16 000 euros). La formation nécessaire ne dure que 30 minutes. Un essai-pilote a été mené au Rwanda, auprès de 96 patientes recrutées dans des cliniques spécialisées ou des centres de dépistage. Le bilan est positif : 97 % des patientes recommandent l'outil. Les chercheurs, eux, espèrent parvenir à diviser par 10 les décès par syphilis dans les régions défavorisées. Mais un tel outil peut aussi s'avérer précieux en France, dans le cadre d'un dépistage communautaire. Il permettrait d'atteindre des populations sorties du système de santé... et offre un dépistage complémentaire au TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique).

Source : Columbia Engineering/ Science Translational Medicine

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 0,98% jeudi dans le sillage de Wall Street la veille, affectée par les inquiétudes liées au règlement de la dette grecque et la rechute des cours du pétrole. L'indice Nikkei a perdu 174,12 points à 17.504,62 et le Topix, plus large, a cédé 6,89 points, soit 0,49%, à 1.410,11 points. La décision de la Banque centrale européenne (BCE) de ne plus accepter les obligations d'Etat grecques en échange de ses opérations de financement a pesé sur le sentiment du marché et le plongeon de 9% des futures sur le pétrole à New York a tiré à la baisse le compartiment de l'énergie. Parmi les plus fortes baisses du jour, Hitachi a chuté de 9,88% à 781 yens, après avoir perdu jusqu'à 11,4% en séance. Le groupe industriel a déçu les investisseurs en ne relevant pas ses prévisions de résultats annuels comme on s'y attendait. "Le consensus table sur d'assez bons résultats. Si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, c'est immédiatement sanctionné par des prises de bénéfice", commente Norihiro Fujito, stratège chez Mitsubishi UFJ Morgan Stanley Securities. A rebours de la tendance, Sony s'est envolé de 12,01% pour inscrire sa forte progression en une séance depuis neuf ans. Le groupe d'électronique grand public a annoncé mercredi que sa perte nette annuelle serait sans doute inférieure à ses précédentes estimations, les réductions de coûts et des ventes plus élevées que prévu de ses capteurs d'images et de sa console de jeu PlayStation ayant permis de dégager au troisième trimestre un bénéfice supérieur aux attentes. Japan Tobacco a gagné de son côté 1,15%. Le groupe a annoncé sa sortie du marché des boissons, prenant acte de son incapacité à accroître sa part de marché au Japon. Japan Tobacco va désormais se concentrer sur ses activités de tabac à l'étranger.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a fini jeudi en hausse avec le net rebond des cours du pétrole, l'annonce par Pfizer de l'acquisition de Hospira

et un indicateur jugé encourageant sur la situation de l'emploi aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones a gagné 211,86 points, soit 1,2%, à 17.884,88. Le Standard & Poor's-500, plus large, a pris 21,01 points (1,03%) à 2.062,52 points. Le Nasdaq Composite a progressé de 48,39 points (1,03%) à 4.765,10 points. "Chaque fois qu'il y a une opération de fusion-acquisition, c'est toujours positif pour le marché et bien sûr il y a les cours du pétrole qui rebondissent", a commenté Peter Cardillo, de Rockwell Global Capital à New York. "Du point de vue technique, le marché se porte plutôt bien, la saison des résultats touche à sa fin (...) et de manière générale ça n'a pas été si mauvais." Le S&P-500 évolue ces derniers temps dans un contexte de volatilité au gré des mouvements désordonnés des cours du pétrole. Ces derniers ont fortement rebondi jeudi au lendemain d'une chute marquée alors qu'ils avaient regagné près de 20% les quatre jours précédents. L'indice des valeurs de l'énergie en a profité pour progresser de 1,45%.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé jeudi sans grand changement malgré un repli marqué pour les banques grecques au lendemain de la brusque décision de la Banque centrale européenne (BCE) de priver le secteur financier du pays de ses financements. La décision de la BCE revient à faire peser sur la seule banque centrale grecque la responsabilité du financement des banques et marque un revers pour le gouvernement d'Alexis Tsipras, qui entend négocier un nouvel accord sur la dette publique. L'indice européen Eurofirst 300 a fini inchangé malgré un plongeon pour les banques grecques, notamment la Banque nationale de Grèce (-14,97%) et la Banque du Pirée (-12,31%). "La BCE a pris le marché par surprise", déclare un trader basé à Athènes. "Etant donné la tournure des événements et le fait que les banques grecques avaient pris plus de 50% sur les cinq dernières séances, elle a donné le signal pour des prises de bénéfices". À Paris, le CAC 40 a pris 0,15% (7 points) à 4.703,30 points. À Francfort, le Dax n'a pratiquement pas bougé (-0,05%), tout comme le FTSE à Londres <+0,09%>. L'indice EuroStoxx 50 de la zone euro cède 0,19%. L'indice de la Bourse d'Athènes chute pour sa part lourdement (-3,37%), plombé par les performances des banques. Les marchés du sud de l'Europe sont

les plus touchés par la décision de la BCE avec -0,59% pour la Bourse de Milan et -0,6% pour celle de Madrid. La réaction des places européennes est toutefois mesurée, ce qui semble suggérer que, malgré le rapport de forces installé par la BCE, les intervenants de marché pensent que la Grèce et ses créanciers finiront par trouver une solution.

CHANGE

L'euro se reprenait un peu face au dollar jeudi, mais restait sous la pression de la décision la veille de la Banque centrale européenne (BCE) de priver la Grèce d'un canal de financement, au moment où les nouveaux dirigeants du pays tentent d'obtenir un allègement de sa dette. Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), la monnaie unique européenne valait 1,1421 dollar, contre 1,1334 dollar mercredi vers 22H00 GMT, soit peu de temps après l'annonce de la BCE. Elle évoluait avant cette décision autour de 1,1420 dollar et valait encore 1,1479 dollar mardi vers 22H00 GMT. Le devise européenne progressait face à la monnaie nippone, à 134,10 yens contre 132,81 yens mercredi. Le dollar gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 117,42 yens contre 117,18 yens la veille. "L'euro a effacé tous les gains qu'il avait enregistrés mardi (et consolidés mercredi, NDLR) après l'annonce de la BCE" qui a décidé de suspendre un régime de faveur dont bénéficiaient jusqu'ici les banques grecques, commentait Ashraf Laidi, analyste chez City Index. Vers 17H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne, à 74,70 pence pour un euro, et progressait face au dollar, à 1,5288 dollar pour une livre, grimpant même vers 13H40 GMT à 1,5314 dollar, son niveau le plus fort en un mois. La devise suisse perdait du terrain face à l'euro, à 1,0551 franc pour un euro, mais repartait à la hausse face au billet vert, à 0,9238 franc pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2529 yuans pour un dollar, contre 6,2481 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1259,25 dollars au fixing du soir, contre 1268,50 dollars mercredi.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LES BÂTIMENTS DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS

L'entreprise Intent Technologies révolutionne l'habitat et le bâtiment intelligent. Un de ses dirigeants répond à nos questions :

En quelques mots, rappelez-nous votre service de bâtiments connectés...

Benjamin Ulrich : Nous proposons de connecter les bâtiments de nos clients. Pourquoi connecter les bâtiments ? D'abord pour optimiser l'exploitation et l'efficacité des contrats avec en ligne de mire une baisse des charges. Et aussi pour faciliter la distribution de services numériques adaptés à chaque usager du bâtiment, chaque habitant... Pour faire un parallèle, notre marché est en train de vivre la même transformation que dans l'automobile avec la voiture connectée. Pour accompagner nos clients dans cette transformation, nous avons créé une plateforme logicielle dédiée au bâtiment, dénommée IntentOS. Elle permet de partager entre tous les acteurs de l'écosystème (gestionnaires de parc immobilier, prestataires de service, fabricants d'équipements connectés, etc.) un même socle technique facilitant l'exploitation et le partage de données puis la distribution de services à travers un store d'application utilisable par les professionnels et comme par les particuliers.

Un exemple illustrant votre activité ?

Le bailleur social Habitat du Nord nous a demandé de connecter initialement une quarantaine de logements pour offrir à ses locataires des services de maîtrise de leurs consommations énergétiques, ainsi qu'une aide au maintien à domicile pour les personnes âgées. Aujourd'hui, le gestionnaire peut également optimiser l'exploitation de tout son patrimoine immobilier (10 000 logements) grâce à des alertes sur ses bâtiments directement partagées avec ses prestataires et ses locataires (en provenance de services et équipements disponibles tels que le chauffage collectif,

le comptage d'eau, l'ascenseur, la sortie des poubelles...).

Vous annoncez 200 000 logements connectés en trois ans seulement. Comment expliquez-vous une telle croissance alors que la domotique peine encore à décoller ?

Précisons d'abord que nous adressons en priorité le marché du logement existant et géré. Nous nous adressons encore peu au secteur tertiaire et pas aux particuliers. Nos clients sont donc principalement des bailleurs sociaux, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires de parcs et bientôt des syndicats de copropriété. Je pense que la réussite vient surtout de notre capacité à comprendre et à connecter l'écosystème complexe du bâtiment. Par exemple, nous avons rapidement identifié pourquoi les gestionnaires ne passaient pas à l'acte, tout en étant parfaitement conscients de l'intérêt de connecter leurs bâtiments. Quelle norme choisir ? Les équipements physiques seront-ils compatibles ? Où seront mes données ? Comment les rapatrier ? quels services ? Pour eux cela fait beaucoup de questions à régler. Plutôt que d'attendre une hypothétique standardisation nous avons choisi de faire le boulot !

Comment évolue votre modèle économique ?

Au début, en phase d'évangélisation du marché, nous avons dû équiper nous même quelques bâtiments. Aujourd'hui, nous distribuons encore les équipements de nos partenaires afin d'offrir un "one stop shopping" à nos clients. Mais le modèle principal est celui du logiciel en SaaS (ndlr : Software as a Service, logiciel intégralement en ligne). Le tarif de l'abonnement annuel varie en fonction de la valeur ajoutée de la plateforme pour chaque type d'acteur, et selon l'unité de compte de son métier (par logement, par m2, par puissance...). Ainsi, un gestionnaire et un exploitant vont payer typiquement entre 1 et 3 € par logement et par an. Les habitants peuvent ensuite accéder aux applications gratuites ou payantes, selon la volonté de nos clients et des fournisseurs de services. Nos revenus dépendent donc du cumul des ces rétributions, ce qui nous pousse à fédérer un maximum d'acteurs.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Plutôt sereinement car le principe même de plateforme commune génère de la viralité et s'auto-consolide. Pourquoi allez voir ailleurs si tous les acteurs sont là ? De plus, nous signons des contrats de longue durée, entre 5 et 15 ans ! Nous prévoyons 1 million d'euros de chiffre d'affaires récurrent à fin 2015. A plus long terme, nous visons 4 à 7% de part de marché en France (ndlr : sur un marché estimé entre 500 M€ et 1 Mrds€ à moyen terme), et souhaitons nous développer en Europe du Nord. Nos besoins en fonds propres vont donc augmenter rapidement. C'est pourquoi nous menons actuellement notre 3ème levée de fonds (3 M€) qui nous permettra de consolider notre place et d'atteindre l'équilibre dès 2016.

Intent Technologies en bref

Création : 2011

Effectifs : 21 personnes

Chiffre d'affaires 2014 : 1,4 million d'euros

Références : Dalkia, COFELY, IDEX, Pas de Calais Habitat, Bouygues Construction, Total, Poste Immo, GDF.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

DÉCEMBRE 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,6 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C D E) en novembre 2014: 74270 (0,2% sur un mois et 5 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 (- 1 % sur un mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état

15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER

SUIVEZ NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX